



Communiqué de presse du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL)

Dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue le 16 mars 2016, les responsables du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) ont présenté les récentes évolutions sur le marché pétrolier luxembourgeois et ils ont pris position par rapport à quelques dossiers d'actualité.

En 2015, le marché pétrolier a régressé pour la troisième année consécutive. Les ventes de carburants routiers (essences et diesel) ont baissé de 4,9% par rapport à l'année précédente. Comparé à l'année record de 2005, cette baisse se chiffre même à -13,1%.

Le volume de gasoil chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2014. L'évolution positive des ventes de carburéacteur s'est poursuivie en 2015 (+12,7%).

Le secteur pétrolier semble avoir dépassé son zénith en Europe en termes de volume de produits distribué, mais il continue à jouer un rôle de premier rang dans l'approvisionnement énergétique de notre économie (2/3 de la consommation finale d'énergie en 2014).

La baisse des ventes de carburants au Grand-Duché pendant les années récentes s'explique principalement par la perte de compétitivité des prix du Diesel luxembourgeois par rapport à la Belgique, qui grâce à un système de remboursement d'une partie de l'accise pour les professionnels, arrive à proposer des prix de carburants proches et même en-dessous des prix luxembourgeois. En outre, la congestion du réseau autoroutier luxembourgeois, couplée à l'introduction de contrôles à la frontière française ont provoqué que bon nombre de camionneurs contournent désormais le Luxembourg. *« La situation concurrentielle de notre pays en matière de prix des carburants et aussi au niveau d'autres produits accisés comme les tabacs et l'alcool est en péril et le Gouvernement devra être prudent dans ses actions s'il désire garder ce flux de revenus »*, estime le Président du GPL, Romain Hoffmann. *« L'introduction à partir du 1^{er} avril 2016 d'un système de péage autoroutier en Belgique portera un coup supplémentaire à l'attractivité du système autoroutier luxembourgeois, qui sera un des seuls à continuer à appliquer le système de l'Eurovignette. C'est pourquoi nous lançons un appel au Gouvernement de réagir et de sortir le pays du système Eurovignette au plus vite »*, poursuit-il.

Le GPL tient aussi à mettre en avant un problème persistant sur les stations-service, à savoir la sécurité. En effet, les braquages des stations demeurent une source de préoccupation, surtout en raison d'atteintes physiques et/ou morales qu'ils causent auprès des victimes de ces agressions. Le GPL estime que les détenteurs des stations-service devraient pouvoir procéder à des enregistrements vidéo plus étendus afin d'aider les forces de l'ordre à appréhender les malfaiteurs. Une demande dans ce sens

a été adressée à la Commission nationale de protection des données. Le GPL est soucieux de trouver le juste équilibre entre la protection de la vie privée des clients et du personnel et de leur sécurité.

Le GPL se réjouit de l'adoption de la modification de l'article 491 du code pénal concernant la grivèlerie, modification qui abolit l'application de peines peu dissuasives pour ce type d'infraction.

« *Enfin la grivèlerie sera dorénavant poursuivie avec toute la rigueur de la loi comme un vol et nous espérons que le phénomène du vol de carburant verra ainsi une nette régression* », déclare Paul Kaiser, Vice-Président du GPL.

Concernant le stockage pétrolier, le GPL réitère sa mise en garde devant les risques économiques inhérents à des projets trop ambitieux de développement du stockage stratégique national.

Le secteur pétrolier est favorable au maintien d'un minimum de capacités de stockage sur le territoire national, notamment pour accueillir les stocks opérationnels de proximité qui contribuent positivement au bon déroulement et à la sécurité des approvisionnements. À relever dans ce contexte qu'une non-prolongation des autorisations d'exploitation de plusieurs dépôts pétroliers existants pourrait mener à une situation de quasi-monopole sur ce marché.

Aux yeux du GPL, les autorités nationales de tous bords devraient entreprendre plus d'efforts pour assurer la compétitivité du marché carburant luxembourgeois (qui est désavantagé par rapport aux pays limitrophes par sa position au bout de la chaîne logistique) en adoptant une approche efficace et efficiente : taux accises minimum sur les carburants et produits accisés, simplification et rapidité administrative en ce qui concerne les autorisations, obligations biocarburants simples et réalistes, politique de stockage fonctionnel et à coûts compétitifs et sortie de l'Eurovignette.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Henri Wagener, secrétaire général du GPL, par téléphone au 43 53 66 1 ou par e-mail à l'adresse henri.wagener@fedil.lu

Luxembourg, le 16 mars 2016